VIVRE ENSEMBLE & L'APAEI DE CAEN



LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

« Agréée « Entreprise Solidaire » en date du 03/02/2021 pour 5 ans selon art. L.3332-17-1 du Code du Travail »

N°59 JUILLET 2022

À LA UNE



Trophées des femmes en EA/ESAT Page 2.



Séjour à Biville pour des ados du SESSAD Page 4.



SASLA: Initiation au self-défense Page 5.



Nouveautés chez Gourm'handi'ses Page 8.

Quand l'enfant devient adulte ÉDITORIAL

Samedi 21 mai se sont tenues les « tables rondes du pôle enfance », après deux années d'annulation. Pour cette reprise, nous avons choisi de nous adresser aux parents d'adolescents et de jeunes adultes pour les informer sur cette période difficile, pendant laquelle de nombreuses démarches doivent être engagées. C'est une période complexe pour les familles, qui peut-être ont pu connaître des temps « plus calmes » depuis la tempête de l'annonce du handicap, de sa reconnaissance et de la mise en œuvre des droits. L'enfant grandit et, tout handicapé qu'il soit, il devient majeur à 18 ans et sa vie d'adulte doit commencer à se préciser.

Dès 18 ans, il est important d'engager une procédure de protection juridique des majeurs auprès du Juge des Tutelles, préalablement d'ouvrir un compte bancaire, demander une ouverture des droits à l'assurance maladie, la mutuelle. Devenu majeur, votre enfant ne dépend plus des différentes garanties que vous aviez mises en œuvre pour l'ensemble de la famille, il fait valoir ses propres droits. Il doit être protégé de ce qui peut lui arriver, protégé des autres et de lui-même.

Quelle orientation pour mon enfant après 20 ans ? C'est dès 16 ou 17 ans que doivent commencer les stages d'orientation dans les établissements susceptibles de l'accueillir selon ses besoins. C'est pendant la rencontre avec les professionnels de l'Institut Médico Educatif (IME), lors de la mise à jour du projet d'accompagnement personnalisé (PAP), que tout cela doit se construire. C'est alors un long parcours qui commence. Ces stages participent à l'évolution vers l'âge adulte et sont aussi un processus qui sera validé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH (via la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées - CDAPH) avec l'orientation qui sera prononcée. Nous ne saurions trop vous conseiller de demander à participer à cette commission. Protégé par l'amendement Creton, le jeune adulte sera souvent contraint de rester plus longtemps qu'il ne faut à l'IME parce qu'à nouveau, vous serez confrontés au manque manifeste de places en établissement, particulièrement si votre enfant est orienté vers une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ou un foyer de vie. Vous aviez connu cette longue attente bien des années avant pour l'entrée en IME. Il vous faudra à nouveau, ainsi que votre enfant, être patients, hélas.

Ce sont ces démarches et d'autres encore qui ont été présentées et expliquées aux parents, nombreux, qui ont répondu à notre invitation. C'est beaucoup d'informations en une fois. L'IME, son service social, et le siège de l'Apaei de Caen restent à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans ce parcours. En conclusion, de parent à parents, j'ai pu dire que si ce n'est pas tous les jours facile d'être parent d'un enfant en situation de handicap, ça ne l'est pas moins d'être parent d'un adulte en situation de handicap. J'avoue que c'est un peu brutal comme message, mais habitués à l'adversité, les parents d'enfants handicapés ne craignent pas la vérité. Et puisque nous étions dans une rencontre où tout peut se dire, une nouvelle fois il faut passer ce message qui fait sursauter quelquefois : votre enfant a 20 ans, avant dix années, préparez sa sortie du foyer familial pour un habitat autonome ou inclusif, un foyer ou un internat, selon le niveau d'autonomie, mais il faut que votre enfant quitte le nid comme l'ont fait ou le feront ses frères et sœurs. Là encore, l'Apaei de Caen s'efforcera de vous aider.

Qu'il ou elle puisse le dire avec des mots ou avec les yeux, votre fils ou votre fille vous dira un jour : « maintenant je suis un adulte, mais je resterai toujours l'enfant de mes parents!».

> Patrick MAINCENT Président Apaei de Caen

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

Trophées des Femmes en EA/ESAT





Quelle fierté d'avoir été aux côtés de Sylvie Poupart lors de la remise des Trophées Femmes en Entreprise Adaptée et Etablissement et Service d'Aide par le Travail et encore plus lorsqu'elle a été désignée « Coup de Cœur du Jury » à l'unanimité parmi les 51 candidates! Ce trophée, organisé par Handiréseauréseau H, a pour objectif de mettre en valeur le parcours professionnel de femmes travaillant en milieu protégé. « Cette récompense est pour moi une fierté » précise Sylvie.

Sylvie a intégré l'Entreprise Adaptée Guynemer en 2004 en tant qu'ouvrière au sein de l'atelier menuiserie bois (aménagement de véhicules utilitaires). Elle a ensuite rejoint l'atelier de menuiserie plastique dans lequel elle participe

à la fabrication de mobiliers urbains en plastique recyclé (perçage, montage, finition, cerclage et palettisage).

Sylvie a su adapter son poste de travail à son handicap. Elle a également su développer des compétences professionnelles multiples en menuiserie. Depuis le mois de septembre 2021, Sylvie, grâce à son sens de la pédagogie, accompagne et forme une jeune ouvrière en CDD Tremplin au sein de l'EA. Elle participe ainsi directement à l'inclusion sociale et professionnelle des salariés CDD Tremplin ayant pour objectif d'intégrer le milieu ordinaire une fois leur formation terminée.

Nathalie EUDIER, Cheffe d'atelier, EA Guynemer

À RETENIR

Handiréseau-réseau H organise les Trophées Femmes en EA et en ESAT pour mettre en valeur le parcours professionnel des femmes du secteur du travail protégé. Sylvie Poupart, ouvrière de l'EA Guynemer a remporté le trophée « coup de cœur du jury ».

Elle participe à la fabrication de mobiliers urbains et forme une de ses collègues.

Inauguration de l'extension de la MAS Ikigaï





Suite à plusieurs mois de travaux au cours de l'année 2021, l'extension de la Maison d'Accueil Spécialisée Ikigaï de Bretteville-l'Orgueilleuse s'est achevée. C'est ainsi que l'établissement a eu le plaisir d'accueillir 7 nouveaux résidents. Outre la création de nouvelles places, ces travaux ont été l'occasion d'effectuer une modification de l'existant afin d'améliorer la qualité de vie des résidents, notamment en proposant un accompagnement au plus près de leurs attentes et de leurs besoins.

Parmi les principales modifications des locaux, il convient de citer le déplacement et l'agrandissement de l'infirmerie, la création d'une salle de cinéma pour les résidents, l'agrandissement de la salle de psychomotricité, la réorganisation des salles d'activités et la création d'un espace de consultation pour la psychologue.

Le vendredi 13 mai 2022 à 16h00 a eu lieu l'inauguration de l'extension. Plus qu'une célébration, cet événement s'est révélé être un véritable moment de partage où résidents, familles, salariés de l'Apaei, membres du conseil d'adminis-

tration, élus du département, de l'ARS et de la ville se sont réunis.

Pour cet après-midi convivial rendu possible grâce à l'implication des équipes, l'établissement a pu compter sur la présence d'une chanteuse, d'une magicienne intervenant auprès des invités et des résidents. À cette occasion, diverses activités (chamboule-tout, jeu de quilles, ...) étaient proposées par l'éducatrice sportive de l'établissement. Une tombola, dont les gains étaient destinés au budget éducatif, a également été organisée avec la participation des résidents du FOA de Cairon.

Enfin, afin d'être sûr que tous les invités puissent se rassasier à la suite des discours du président de l'Apaei et du directeur adjoint à la direction de l'autonomie de l'ARS Normandie, un buffet gourmand avait été préparé par l'ESAT de Saint-André-Sur-Orne et la famille d'un résident a tenu un stand de crêpes et de café.

Nicolas HAMELIN, Directeur Adjoint Pôle Accompagnement Spécialisé

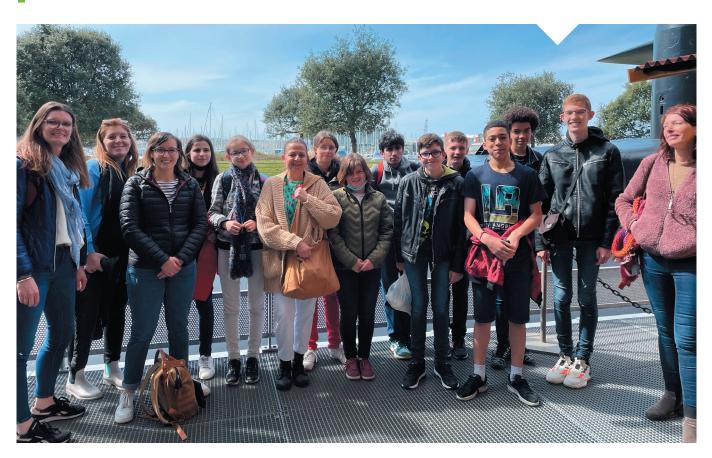
À RETENIR

L'inauguration de l'extension de la MAS Ikigaï de Bretteville-l'Orqueilleuse s'est déroulée le 13 mai 2022. 7 nouveaux résidents sont entrés à la MAS. Cette extension a également permis de réorganiser les locaux : salles d'activités, infirmerie, salle de psychomotricité, espace de consultation pour la psychologue. Après les discours d'inauguration, activités festives, jeux et tombola ont animé cet après-midi. Tous les participants se sont retrouvés autour du stand crêpes et du buffet préparé par l'ESAT de Saint-André-Sur-Orne.

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

Séjour à Biville pour des ados du SESSAD!!





L'équipe du SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile) a accompagné 10 jeunes à Biville, dans la Manche, pour un séjour de 3 jours.

Au programme:

1er jour : Visite de la cité de la mer avec pique-nique au soleil !! Installation au gîte puis pizza party...pour le plus grand plaisir des jeunes.

2ème **jour :** Initiation au char à voile pour les jeunes et les moins jeunes ! Pari réussi !!! Après-midi au choix : randonnée, jeux et fabrication de pâte à crêpes. Soirée conviviale à faire sauter des crêpes et à les déguster.

3ème **jour :** Déjà la fin... : rangement et barbecue avec repas dehors.



Le retour au SESSAD s'est passé dans la bonne humeur. Les jeunes et les adultes ont apprécié ce premier séjour organisé depuis le début de la crise sanitaire et pensent déjà au prochain...

L'équipe du SESSAD

10 adolescents accompagnés par le SESSAD sont partis dans la Manche à Biville pour 3 jours d'activités sportives et de détente.

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

SASLA: Initiation au self-défense



Les samedis 11 et 19 mars 2022, les professionnels du SASLA (Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome) ont proposé aux personnes accueillies de participer à une initiation de self-défense au complexe sportif de Cambes-en-Plaine.

Ce projet fait suite à une réflexion de l'équipe du SASLA concernant la prévention des actes d'abus sur les personnes en situation de handicap. En effet, selon l'OMS, les personnes en situation de handicap sont 3 à 5 fois plus susceptibles d'être victimes de violence que la population générale. M Grégory Tendron, professeur de taekwondo, a

accepté sans hésiter d'animer cette initiation. Le professeur a été accueillant et s'est adapté aux capacités de chacun.

Les 17 adultes qui ont participé ont été volontaires, attentifs et respectueux des consignes. Ils ont pu appréhender, lors d'exercices pratiques, quelques techniques de défense de base dans une ambiance détendue. L'accent a été mis sur le fait de se servir de ces techniques uniquement s'ils n'ont aucune autre solution. Mais aussi sur le fait qu'ils ont le droit de se défendre en cas d'agression. Tous ont pu dire avoir été contents de leur séance et souhaitent y retourner.

L'équipe du SASLA

À RETENIR

Le SASLA a organisé une initiation de self-défense pour aider les personnes accompagnées lors d'éventuels actes de violence. La séance a été très appréciée et sera peut-être renouvelée.





VIE PRATIQUE

Le Taïchi (ou Taiji)







Contact :

Enseignante:

Marie-France Bonnard

Tel: 06 63 92 15 74 (pour les questions pédagogiques) bonnardmarie-france@orange.fr Certifiée monitrice de Taïchi par la FAEMC en 2020.

Ancienne professeure de danse, diplômée d'État et une expérience de 15 années d'enseignement auprès de personnes en situation de handicap mental.

Lieu : La Butte, 31 rue Louis Robillard Caen - Tél : 02 31 82 33 49 (pour les questions pratiques).

À RETENIR

Des cours de taïchi sont organisés à La Butte. Le taïchi permet de développer la confiance en soi, l'équilibre, l'autonomie. Ils sont animés par Marie-France Bonnard qui adapte l'activité aux personnes en situation de handicap mental.

Le Taïchi aide à trouver :

- La confiance en soi
- L'axe et l'équilibre
- L'autonomie dans le mouvement et la recherche du mouvement juste.

Qu'est-ce que le mouvement juste ?

• C'est un mouvement profondément ressenti à l'intérieur de soi, qui s'exprime par l'intention du mouvement et qui ne recherche pas à reproduire une forme extérieure.

Le Taïchi demande de la concentration, de la vitalité et de la persévérance. Il permet aussi d'acquérir une bonne souplesse articulaire.

- On peut pratiquer le Taïchi seul dans un enchaînement de mouvements lents, fluides et continus.
- On peut pratiquer le Taïchi à deux avec un partenaire (et non un adversaire). Les mouvements restent fluides et entièrement à l'écoute de ceux du partenaire. Le travail à deux permet de comprendre et de donner du sens aux mouvements de Taïchi pratiqués seul.

Le Taïchi adapté aux personnes en situation de handicap mental

Les principes fondateurs du Taïchi restent les mêmes, c'est la pédagogie et donc les chemins pour amener les personnes à cette pratique qui changent :

- Les explications sont amenées progressivement en fonction des connaissances corporelles de chacun
- Du matériel pédagogique est utilisé pour aider à la compréhension du mouvement,
- Des consignes simples et répétées sont utilisées pour que chacun les intègre à son rythme,
- Le déroulement de l'atelier est ritualisé pour créer l'habitude et la confiance,
- La musique est aussi utilisée comme un outil pour ralentir le mouvement et soutenir l'attention.

Marie-France BONNARD

Faire du « Sport Partagé »





Dans le cadre du sport partagé, outre le football (voir notre numéro 58), les autres activités sportives possibles sur Caen sont l'athlétisme avec le LCBO, la boxe éducative, le basket, le hand et le renforcement musculaire avec CAP Sport ainsi que le tennis de table et la pétanque avec l'ASL.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sébastien GOHEL, administra-

teur de l'Apaei de Caen, membre de la commission de foot partagé du Calvados et également coach adjoint au LC Bretteville-sur-Odon, qui fera le lien avec le club qui vous intéresse.

> Sébastien GOHEL, administrateur Apaei de Caen administrateur7@apaei-caen.org 06 12 23 55 60

Différents clubs ou associations proposent aux personnes en situation de handicap des séances de sport adapté. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sébastien GOHEL administrateur7@apaei-caen.org 06.12.23.55.60

Les leviers des autorités monétaires face à la montée de l'inflation

ENTRE NOUS

Depuis 2021, l'inflation devient de plus en plus forte. Elle résulte de l'énergie, des autres matières premières et d'un changement de la demande des services vers les biens. Elle s'est accélérée avec la guerre à la suite de l'arrêt des importations des matières premières provenant de la Russie et de l'Ukraine. Elle risque de se renforcer avec le risque d'insuffisance globale d'énergie, de métaux nécessaires à la transition énergique. Le monde doit trouver un nouveau modèle économique.

En attendant, quelles sont les possibilités pour éviter un déséquilibre ?

• Devons-nous revenir vers une politique

monétaire restrictive des années 80 à 2000 qui pourrait casser la croissance, augmenter le chômage pour baisser rapidement l'inflation ?

 Ou devons-nous rester passifs face à l'inflation, à la hausse des taux d'intérêt sur les crédits et les placements au détriment du pouvoir d'achat face à une indexation faible des revenus sur les prix?

Tout laisse entrevoir que les Banques Centrales se dirigent vers la première solution pour limiter l'inflation et préserver le pouvoir d'achat. Elles vont mettre en œuvre des leviers pour provoquer une récession et un ajustement financier violent pour casser la hausse des prix.



Chères Gourm'handes, chers Gourm'hands,

Vous connaissez Gourm'handi'ses et ses délicieux chocolats, ses biscuits sucrés et salés qui agrémentent votre journée...

Mais, connaissez-vous notre nouvelle gamme confiserie, avec ses douceurs toutes aussi délicates et raffinées ?

En 2021, nous vous proposions de découvrir :

- La pâte à tartiner
- Le praliné
- Les florentins chocolat au lait ou chocolat noir
- Le sauci'choc nature ou orange.

En 2022, nous apportons une nouvelle touche délicieusement fruitée :

- Le caramel au beurre salé
- Des frui'handi'ses
- Des chamallow fruités.

Nous sommes convaincus que ces Gourm'handi'ses vous apporteront un moment d'évasion avec leur goût parfois subtil, parfois intense! Nous vous invitons à les découvrir très prochainement au sein de notre boutique! Toute l'équipe aura plaisir à vous accueillir pour profiter d'un verre en terrasse! À toutes et à tous, nous vous souhaitons un bel été...

Delphine DUPONT, directrice adjointe ESAT de l'Apaei de Caen site de Colombelles







La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 11h15 à 19h, le samedi de 11h à 19h.

Gourm'handi'ses 10 rue de la Fontaine - Caen

Pour tout renseignement ou pour passer une commande :

Tél: 02 31 86 43 78 Fax: 02 31 86 43 92

E-mail : gourmhandises@apaei-caen.org Site de commerce en ligne : solishop.fr SoliShop.fr

e-BOUTIQUE
HANDI-SOLIDAIRE